



DECISION N° 2022-1282

**Marché à procédure adaptée - Ville de Perpignan /**  
**Entreprise ASTEN concernant les travaux de reprise**  
**de l'étanchéité du parking sis 1, rue Roc du Midi,**  
**66000 PERPIGNAN**

Direction Grands Projets Urbains

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

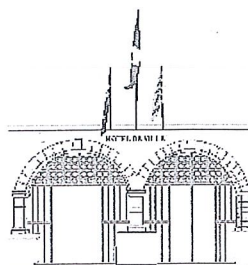
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Suite aux dégradations dues à un incendie de plusieurs véhicules, il est nécessaire de réaliser des travaux ponctuels de réfection de l'étanchéité de la dalle du parking sis 1, rue Roc du Midi.

La consultation a été publiée le 18 juillet 2022 avec un lot unique : étanchéité. La date limite des offres a été fixée au 2 septembre 2022 à 12h00, dernier délai.

Au total deux offres ont été réceptionnées. Les offres étaient conformes administrativement et il a été procédé à l'examen et à l'analyse de ces offres selon le rapport d'analyse des offres présent en annexe.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée, en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du code de la commande publique, il convient de conclure un marché à procédure adaptée concernant les travaux de réfection de **l'étanchéité de la dalle du parking sis 1, rue Roc du Midi.**



Les critères de jugement des offres étaient :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Critère 1 : prix des prestations – mode de calcul : (offre/moyenne des offres) X coefficient : 60%
- Critère 2 : valeur technique des prestations – mode de calcul : (1-Note /10) X coefficient : 30 %
- Critère 3 : délai – mode de calcul : (délai proposé / délai maximum) X coefficient : 10%

## DECIDE

### ARTICLE 1 :

De retenir après analyse, l'offre économiquement avantageuse vis à vis de l'estimation du service et parfaitement conforme au Cahier des Clauses Techniques Particulières :

- **Pour le lot unique => la société ASTEN pour un montant de 49 500 € HT soit 59 400 € TTC et un délai d'exécution de 5 jours calendaire.**

### ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,  
Monsieur le Directeur Général adjoint des Services,  
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal

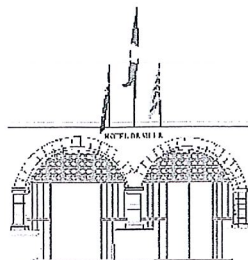
Fait à Perpignan, le **28 DEC. 2022**

ID Télétransmission : **046-216601369-20221228-J63813-AU-J-J**

Accusé reçu le : **28 DEC. 2022**

Affiché le : **28 DEC. 2022**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



Dalles du Moulin à Vent: Travaux de reprise ponctuelle de l'étanchéité parking 1, rue ROC DU MIDI

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**PERPIGNAN, LE 28 DEC. 2022**

Direction  
Service  
N° de consultation MARCO:

DGPU  
DTNEE  
2022-2

TYPE DE PROCEDURE

Marché à Procédure Adaptée  
Travaux

Date de publication:

18/07/2022

Date limite de réception des offres:

02/09/2022

Nombre de lots et intitulés des lots:

LOT UNIQUE ETANCHEITE

Nombre de plis reçus

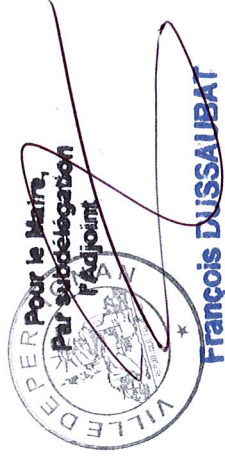
lot Unique 2 plis

Date ouverture des plis:

05/09/2022

Candidatures non admises:

néant





## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération	Dalles du Moulin à Vent: Travaux de reprise ponctuelle de l'étanchéité parking 1, rue ROC DU MIDI	
-----------	---	--

LOT UNIQUE	Estimation € HT	47 000,00 €
Critères de sélection	Prix	60%
	Valeur technique	30%
	Délais livraison	10%

### 1) Prix

CANDIDATS	Montant des Offres € HT		Note pondérée
	A l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après négociation	
SAS ASTEN	49 500,00	49 500,00	0,583
SMAC	52 355,30	52 355,30	0,617
Moyenne des Offres	50 927,65		

### 2) Valeur technique ( notes à attribuer et motiver onglet suivant)

CANDIDATS	NOTE	NOTE	NOTE pondérée
	Qualifications et références techniques Moyens humains et matériels (30 points)	/30	/10
SAS ASTEN	15,00	15,00	0,150
SMAC	15,00	15,00	0,150



### 3) Délais

CANDIDATS	Délai maximum (hors préparation):	21 jours calendaires		Note pondérée
		Délai proposé à l'ouverture	Délai après négociation ou interrogation du candidat	
SAS ASTEN	5	5	5	0,024
SMAC	21	21	21	0,100

Vérification des offres:

Aucune erreur n'a été constatée

Les candidats n'ont pas été interrogés par rapport à la vérification de leur montant

Offres suspectées d'être anormalement basses:

Aucune offre n'est suspectée d'être anormalement basse

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

Aucune offre n'est irrégulière, inacceptable ou inappropriée

Conclusion: Les deux offres sont prises en compte.

Déroulement de la négociation:

Aucune négociation n'a été demandée

Interrogation éventuelle des candidats sur les délais :

Aucune interrogation concernant les délais respectifs n'a été demandée

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère					Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Délais		
SAS ASTEN	0,583	1	0,150	1	0,024	0,607	1
SMAC	0,617	2	0,150	1	0,100	0,717	2

Proposition : Le service propose à la commission de retenir l'offre de l'entreprise SAS ASTEN pour un montant de 49 500,00 Euros HT soit 59 400,00 Euros TTC avec un délai de 5 jours calendaires (hors période de préparation de 14 jours), correspondant à l'offre la plus avantageuse économiquement selon les critères de jugement des offres.

Signature élue délégué pour le Maire.  
L'Adjoint Délégué

Monsieur Rémi GENIS

## ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard:  
du cadre de mémoire  
technique

Barème	Appréciation
0%	Critère non renseigné ou non conforme
25%	Critère très peu renseigné ou incomplet
50%	Critère renseigné mais très général
75%	Critère renseigné, adapté et conforme au cahier des charge
100%	Critère renseigné très détaillé, au-delà du cahier des charges.

LOT	Entreprises	CRITERES : Qualifications et références Techniques Moyens humains et matériels (30 points)		Note /30
		commentaire	Note	
1	SAS ASTEN	<p>Les qualifications et références techniques de la société sont conformes aux besoins spécifiques du chantier. La liste des chantiers préalablement réalisés n'a pas été jointe. Les moyens humains sont renseignés au niveau de l'agence en charge des travaux mais pas de manière précise par rapport au chantier. Les moyens matériels sont conséquents et renseignés de façon globale au niveau de la société mais ne sont pas clairement identifiés concernant ce chantier. Il est à noter qu'ASTEN dispose de sa propre centrale de production d'asphalte.</p> <p><b>Critères renseignés mais de manière générale et non spécifiques au chantier</b></p>	15	15,00
1	SMAC	<p>Les qualifications et références techniques de la société sont conformes aux besoins spécifiques du chantier. Les références des chantiers similaires réalisés sont fournies. Les moyens humains sont renseignés de façon globale au niveau de la société mais non au niveau de l'opération. Les moyens matériels sont adaptés y compris concernant le transport de l'asphalte mais renseignés de façon générale et non spécifiques au chantier.</p> <p><b>Critères renseignés mais de manière générale et non spécifiques au chantier</b></p>	15	15,00